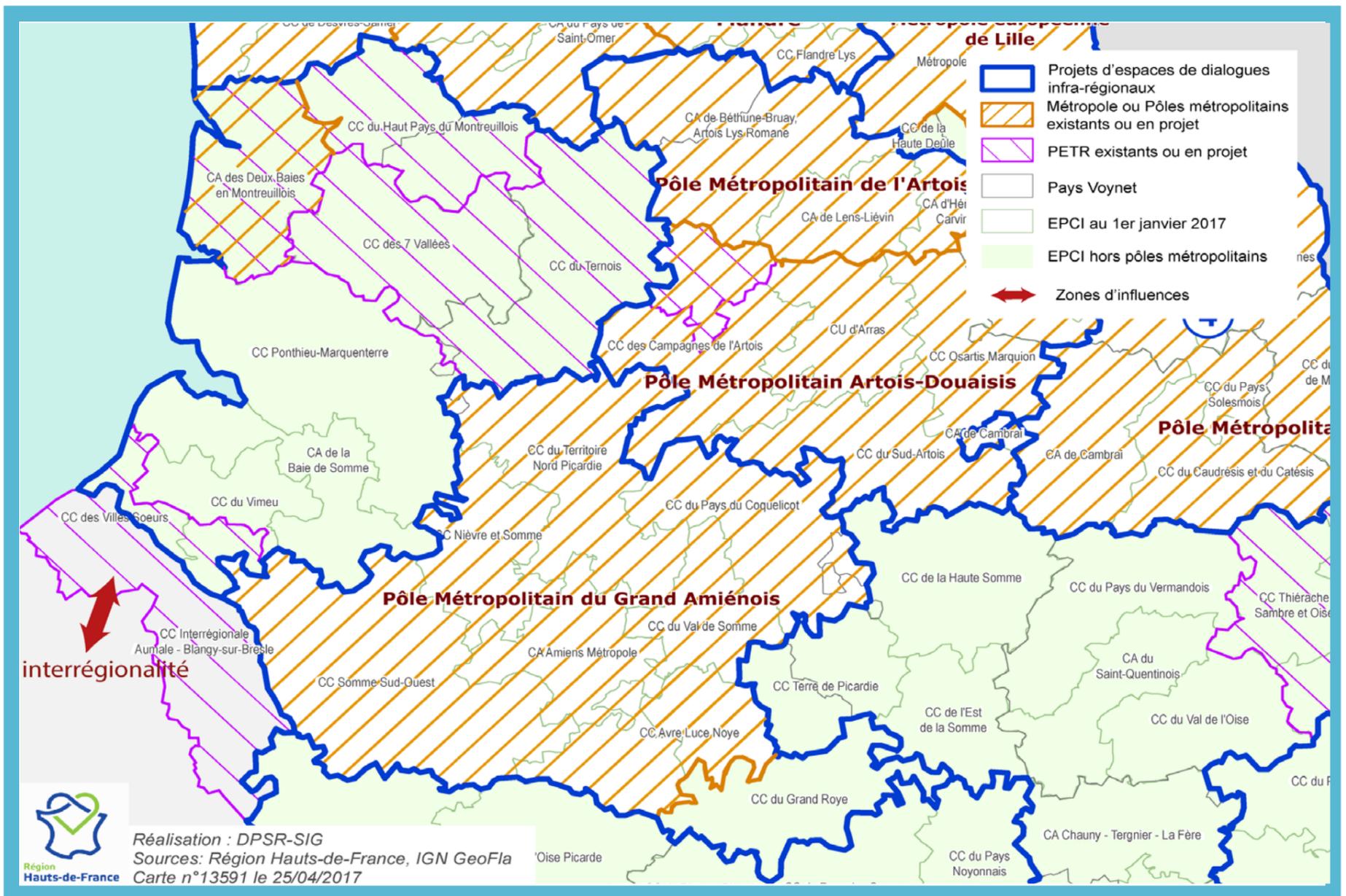




Repère Territorial

Espace de dialogue

Picardie maritime - Côte d'Opale



MÉTHODE DE FABRICATION DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU SRADDET (2016-2017)

AOÛT 2016

Promulgation du **décret** relatif à l'élaboration du SRADDET

OCTOBRE
2016

Débat sur les modalités d'élaboration et de concertation du SRADDET
en **CTAP**

NOVEMBRE
2016

Forum de lancement du SRADDET

4 enjeux pour lancer la concertation

JANVIER
2017

Réunions des **ateliers** sur la base des 4 enjeux suivis d'une première phase des contributions

Fabrication de premières hypothèses de **partis pris stratégiques**

MARS 2017

Premier **comité de pilotage**
Echanges avec les partenaires : partage-t-on les mêmes orientations / ambitions ?

Premières **conférences territoriales** sur les 9 espaces de dialogues identifiés

Ateliers thématiques des **dimensions du SRADDET** : Biodiversité, Climat Air Energie, Déchets

2ème série d'**ateliers**

JUIN 2017

Réunion du **club des personnes publiques associées**

SEPTEMBRE
2017

CTAP : présentation du **document d'orientations stratégiques**

Séance plénière vote du document d'orientations stratégiques

OCTOBRE
2017

NOVEMBRE
2017

2ème série de **conférences territoriales**

Eté 2019

Adoption du SRADDET

9 EPCI dans l'espace de dialogue

- CA de la Baie de Somme
- CA des Deux Baies en Montreuillois
- CC des 7 Vallées
- CC des Villes Sœurs
- CC du Haut Pays du Montreuillois
- CC du Ternois
- CC du Vimeu
- CC des 7 Vallées
- CC Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle
- CC Ponthieu-Marquenterre



Portrait global : Picardie maritime - Côte d'Opale

Nombre de communes en 2017 : 431



Part d'emplois de cadres
des fonctions métropolitaines
sur le territoire en 2012 : **2 %**



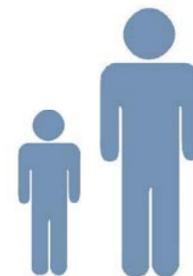
Part des espaces artificialisés
dans le territoire en 2006 : **7 %**



Population en 2013 : 278 498
soit **4,7 %** de la population régionale

Densité de population en 2013 :
79 hab/km²
(moyenne régionale 188 hab/km²)

Evolution de la population
entre 2008 et 2013 : **-0,2 %**



(moyenne régionale 1 %)

Solde migratoire entre
2012 et 2013 :

- 623 (- 0,23 %)

(moyenne régionale - 0,38 %)
(hors flux avec l'étranger)



Nombre de ménages en 2013 :
117 383



Niveau de vie médian en 2012 :
compris entre **16 775 €** pour
CC du Haut Pays du Montreuillois
et **18 320 €** pour CA des Deux Baies
en Montreuillois



Indice de vieillissement
en 2013 : **0,85**
(moyenne régionale 0,59)

Taux de diplômés > au BEPC en 2013 :

57,8 %

(moyenne régionale 63 %)



Part des étudiants inscrits
sur le territoire en 2015/2016 : **0 %**

(inscrits uniquement dans les établissements
publics sous tutelle du ministère en charge
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

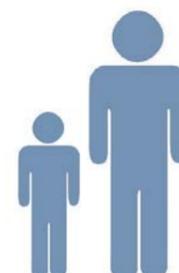
Taux d'activité en 2013 :

74,2 %

64,7 %



(moyenne régionale)
75,2 % 65,3 %



Variation de l'emploi
au lieu de travail
entre 2008 et 2013 : **-2,1 %**
(moyenne régionale -1,2 %)

Sources

INSEE Recensements 2008, 2012 et 2013 ; INSEE Qualité de vie dans les Hauts-de-France, 2016
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
SOeS, CORINE Land Cover

PARTI PRIS STRATEGIQUE n°1 :

Une attractivité régionale fondée sur une forte ouverture à valoriser et à maîtriser

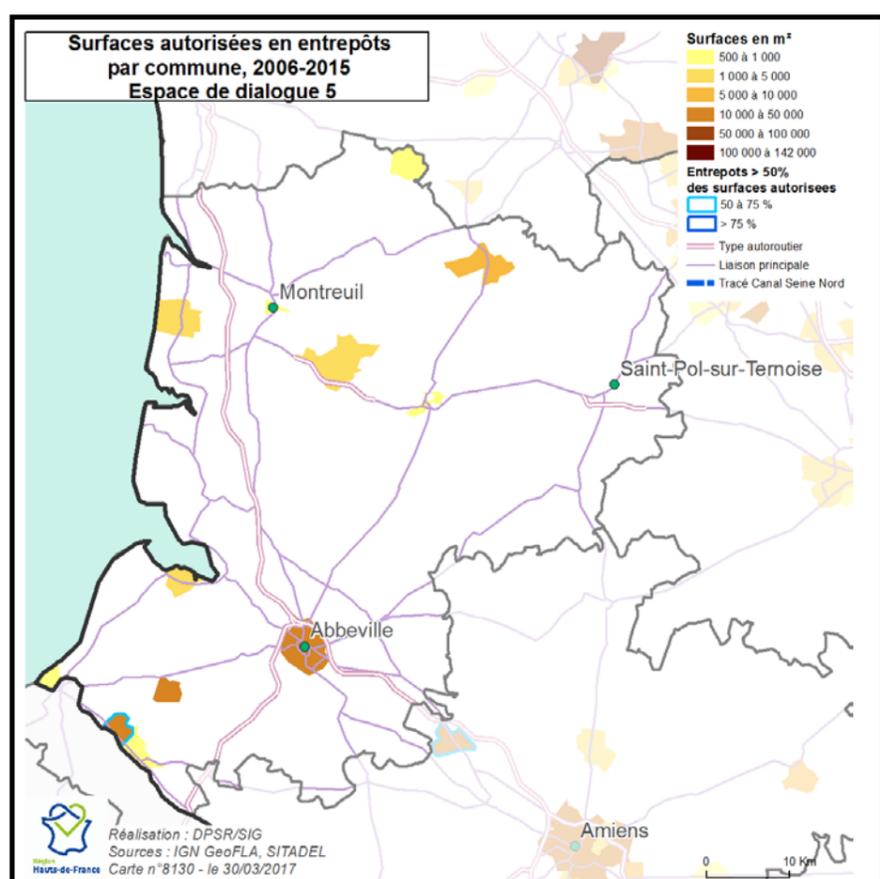
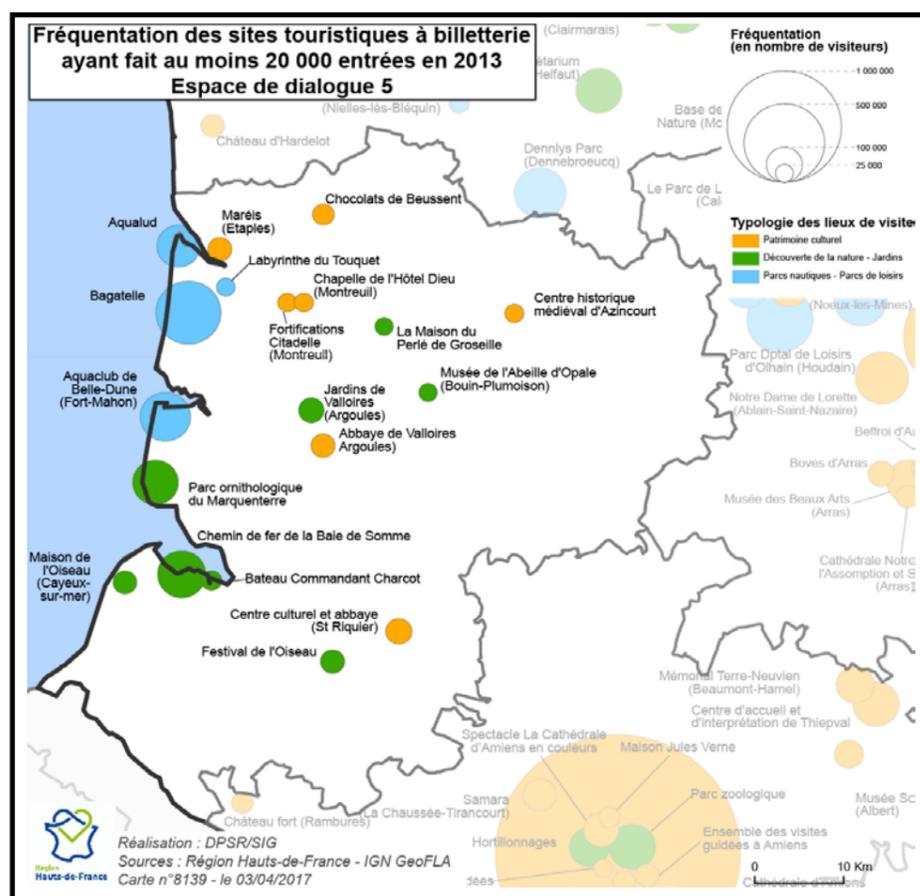


Un territoire soumis à la pression touristique

6 milliards d'euros de retombées économiques, c'est le poids économique du tourisme dans la nouvelle région. Le secteur d'activités permet de générer des emplois non délocalisables, en favorisant le développement de l'économie présente. Le tourisme est un secteur crucial de l'espace de dialogue « Picardie maritime - Côte d'Opale », un des moteurs touristiques principaux de la région Hauts-de-France. La baie de Somme au sud et les stations balnéaires plus au nord sont au cœur de l'attractivité locale, mais l'arrière-pays y participe également. Le tourisme représente ainsi 5,7 % de l'emploi total du territoire, le double de la moyenne régionale, avec environ 5 500 emplois.

Le développement du tourisme s'accompagne toutefois d'externalités négatives. Les indicateurs de pression touristique y sont élevés : densité touristique de 353 lits/km² sur le littoral de la Somme et surtout de 531 lits/km² sur le littoral du Pas-de-Calais pour une moyenne du littoral français de 336 tandis que le taux de fonction touristique du littoral samarien, c'est-à-dire le ratio entre capacité d'accueil et population, est le plus élevé de l'ensemble du littoral Manche-Mer du Nord. La part des résidences secondaires dans le parc de logement atteint 27 % contre une moyenne régionale de 3,6 %.

Localement, certaines communes affichent des taux encore plus élevés, notamment au Touquet-Paris-Plage, à Fort-Mahon-Plage et à Quend, où le taux de résidences secondaires dépasse les 75 %. La Picardie maritime se distingue toutefois du littoral montreuillois par une plus faible croissance de l'artificialisation des terres et une moindre pression de construction. De façon générale, les enjeux de ce « littoral sud » sont à intégrer dans un territoire plus large, celui de la façade maritime Manche-Mer du Nord, de la Normandie à Dunkerque.



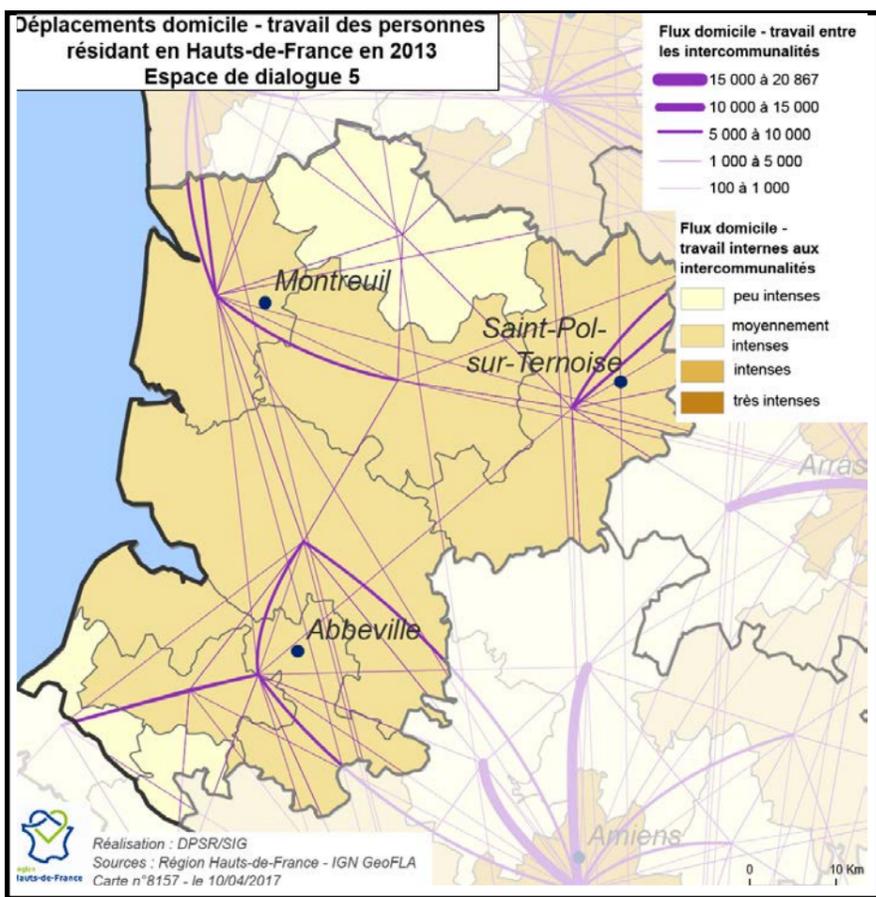
En contrepartie de cette pression touristique, cet espace de dialogue est le territoire le moins concerné par la problématique du développement maîtrisé de la logistique. Il compte un peu plus de 7 000 actifs travaillant directement ou indirectement dans le secteur du transport-logistique, soit 7,6 % des actifs locaux contre une moyenne régionale de 9,6 %. Les implantations, très dispersées, sont plutôt localisées au niveau de la vallée de la Bresle ainsi qu'à Abbeville, au service du tissu économique local (logistique endogène).

PARTI PRIS STRATEGIQUE n°2 :

Un modèle territorial qui combine renforcement de la Métropole, structuration de pôles de rayonnement régionaux et valorisation des dynamiques rurales



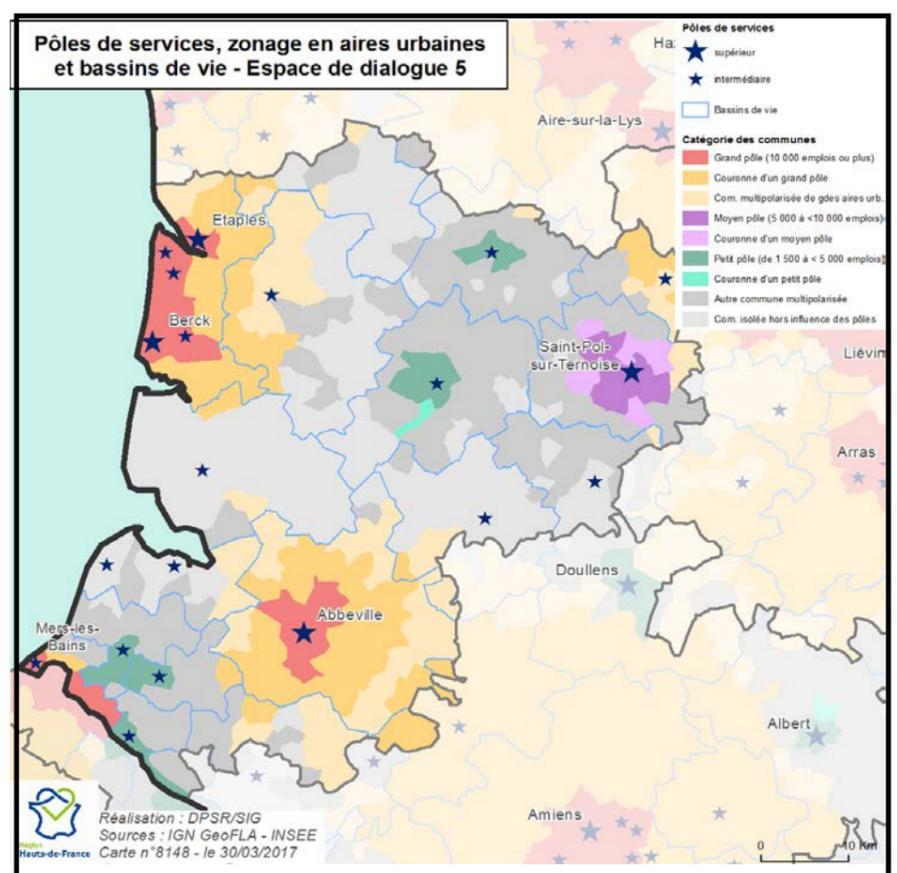
Un espace organisé autour des pôles de Berck et Abbeville peu connectés entre eux



L'espace « Picardie maritime - Côte d'Opale » produit 4,3% de la richesse des Hauts-de-France pour 4,7% de la population régionale. Ce différentiel est en partie compensé par une captation de revenu plus importante via les pensions et retraites qui représente plus de 30% du revenu capté par les habitants de l'espace alors qu'elles ne représentent que 25% des revenus captés par les habitants des Hauts-de-France. L'écart est également compensé par des actifs résidant plus nombreux à travailler en dehors de l'espace que les actifs extérieurs venant y travailler. Le différentiel est particulièrement important vis-à-vis du Grand Amiénois, l'influence du pôle d'Amiens s'étendant sur une grande partie de la Baie de Somme. Les échanges sont plus équilibrés avec les espaces voisins du Littoral – Nord ou de l'Artois / Artois-Douais même si les actifs quittant le périmètre sont également plus nombreux que ceux y entrant. Le territoire se caractérise également par des liens importants mais équilibrés avec la Normandie qui montrent une forte intégration de la vallée de la Bresle de part et d'autre de la frontière régionale. Cette intégration se traduit également par le périmètre inter-régional des deux intercommunalités formant cette vallée.

Au sein de l'espace, les déplacements domicile-travail s'organisent autour de la CA de la Baie de la Somme au sud et de la CA des Deux Baies en Montreuillois au nord. Ces deux espaces génèrent les principaux flux internes du territoire en formant deux systèmes relativement distincts, les flux étant notamment peu nombreux entre ces deux pôles. Ces deux intercommunalités et la vallée de la Bresle forment les principaux pôles économiques de l'espace « Picardie maritime - Côte d'Opale ».

L'armature urbaine de l'espace s'organise autour des deux grands pôles de Berck et Abbeville et du pôle urbain inter-régional d'Eu. Ce dernier relie Eu à Mers-les-Bains sur l'espace côtier et se prolonge dans les terres de part et d'autre de la Bresle mais son influence périurbaine s'étend surtout en Normandie. L'urbanisation du pôle de Berck se développe principalement dans l'axe littoral avec un arrière-pays plus rural dont la première couronne est sous influence périurbaine. Le pôle d'Abbeville correspond à un modèle plus concentrique avec un pôle urbain étendant sous influence sur une couronne périurbaine. En dehors de l'influence ces pôles, l'espace rural au nord-ouest s'organise autour du pôle de Saint-Pol-sur-Ternoise et de pôles de proximité.

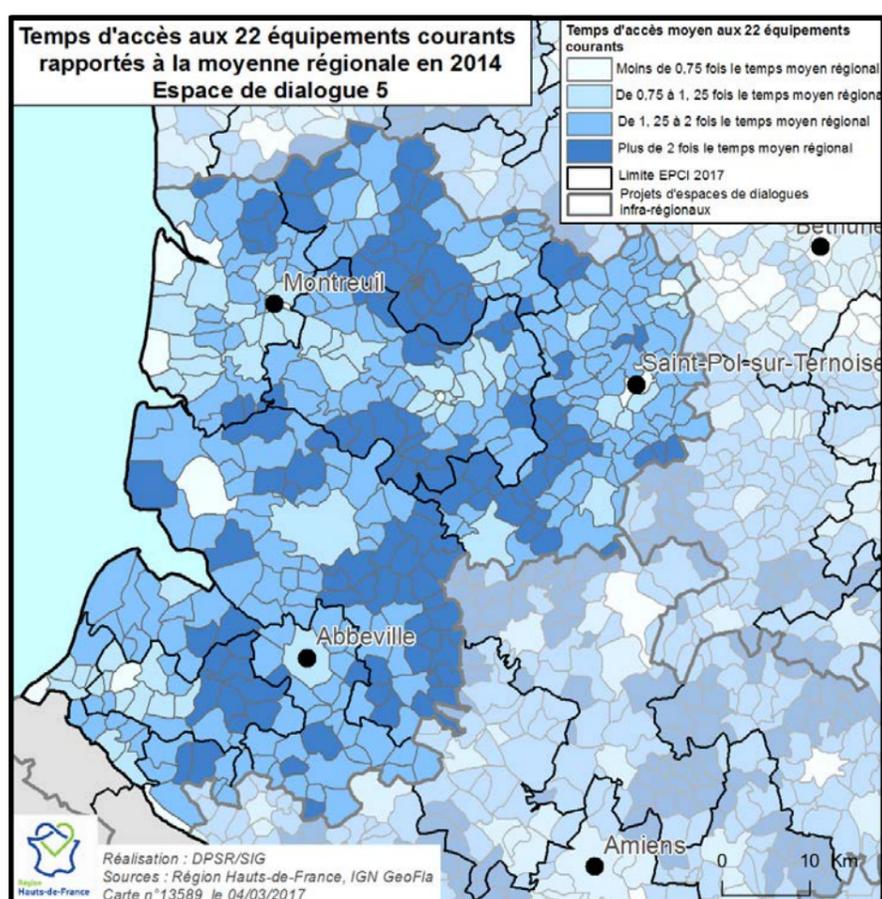


PARTI PRIS STRATEGIQUE n°3 :

Une proximité de l'indispensable, une optimisation des formes d'approvisionnement pour une amélioration de la qualité de vie



Un territoire marqué par des disparités d'accès aux équipements et par une santé sociale en retrait

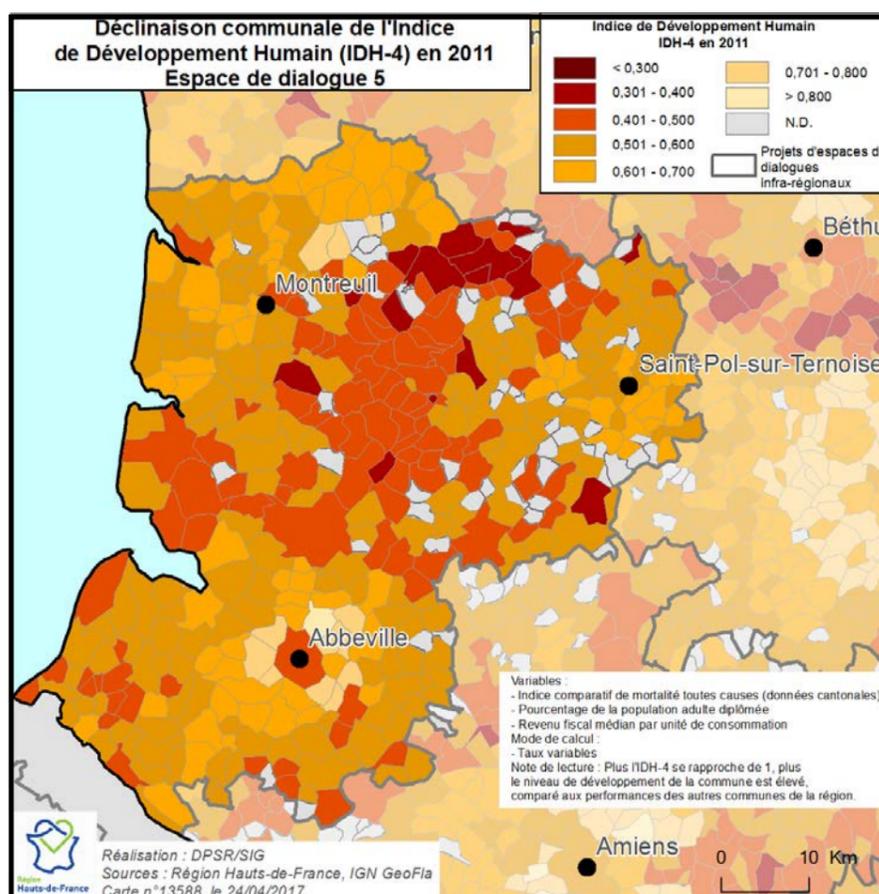


La présence d'équipements et de services est une condition de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité des territoires. Les territoires de cet espace de dialogue n'ont pas tous la même accessibilité aux services : si près de 100% de la population de la CA des Deux Baies en Montreuillois ont accès aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en moins de 15 minutes, un quart de la population de la CC du Haut Pays du Montreuillois dépasse ces 15 minutes en moyenne. De même, plus de 10% de la population des intercommunalités du Haut Pays Montreuillois, du Ponthieu Marquenterre, du Ternois et des 7 Vallées sont en moyenne à plus de 7 minutes des équipements de la gamme de proximité. La mesure de la proximité ne se résume également plus seulement à des questions de densité (maillage) ou de temps d'accès : l'amélioration de l'accès aux services peut passer par d'autres modes comme l'amplitude horaire, la dématérialisation.

Le niveau de vie de ces territoires est en deçà de la moyenne régionale : seules 2 intercommunalités ont un revenu disponible médian des habitants légèrement supérieur à la moyenne régionale : la CC du Canton d'Aumale et la CA des 2 Baies en Montreuillois.

La CC du Haut Pays du Montreuillois et la CC des 7 Vallées connaissent d'importantes difficultés sociales avec des niveaux de vie nettement inférieurs à la moyenne régionale : respectivement 16 775€ et 17 043€ contre 18 100€. Le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne régionale pour 4 intercommunalités et dépasse les 20% dans la CC Ternois et dans le Haut Pays du Montreuillois. En particulier, les jeunes rencontrent des difficultés importantes d'insertion, en lien avec un déficit important de diplômés du baccalauréat parmi les 20-29 ans. Moins d'un habitant sur deux âgé de 20 à 29 ans est titulaire du baccalauréat pour 4 intercommunalités de l'espace de concertation : la CC du canton d'Aumale, la CC du Vimeu, la CC de Bresle Maritime et la CA de la Baie de Somme.

La vulnérabilité énergétique est particulièrement prégnante dans une partie de cet espace de dialogue notamment dans les territoires ruraux du nord du territoire comme les CC du Ternois ou des 7 Vallées : plus d'un ménage sur quatre y est en situation de vulnérabilité énergétique, notamment en raison de factures énergétiques très élevées et d'un habitat relativement ancien.



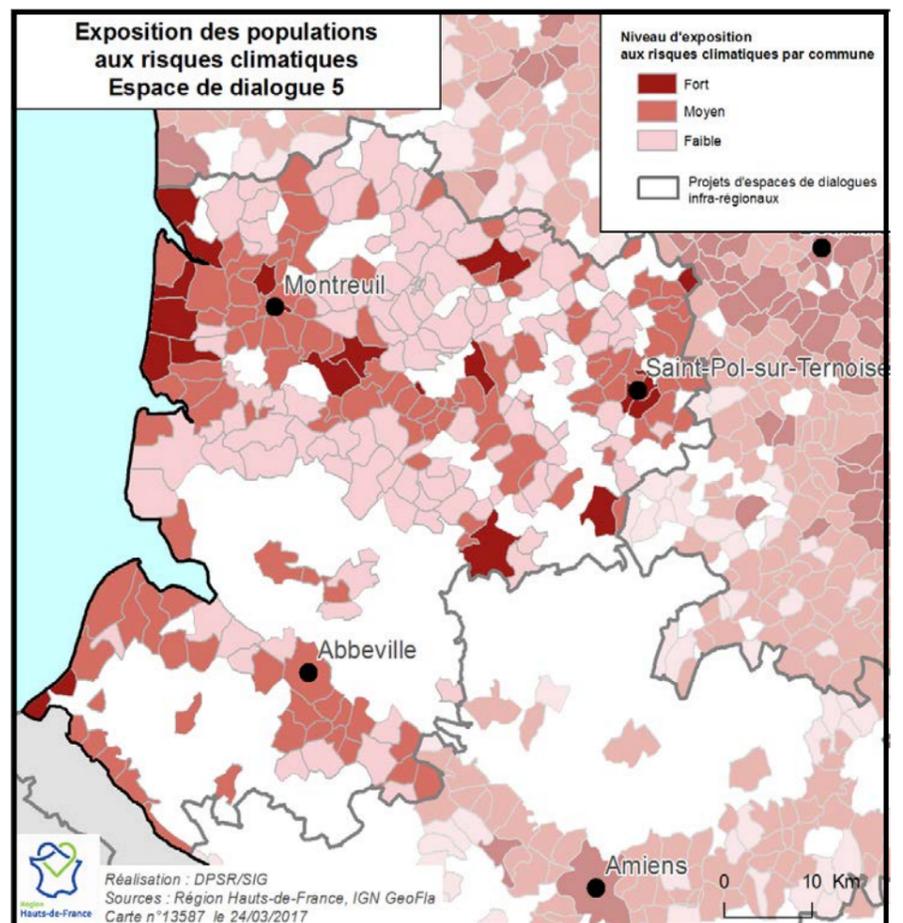
PARTI PRIS STRATEGIQUE n°4 :

Des trajectoires territoriales différenciées, permettant d'optimiser les potentialités et de prévenir les risques



Des territoires exposés aux risques climatiques et confrontés à des inégalités de formation

Le territoire dispose de nombreux atouts liés à la qualité de son patrimoine naturel et des paysages de qualité, dont la préservation constitue un enjeu important. Les classements et reconnaissances en tant que ZNIEFF de types 1 et 2, Natura 2000, et site Ramsar de l'ensemble du territoire de la Baie de Somme, du Hâble d'Ault et de la vallée de la Bresle témoignent de leur valeur environnementale. Le développement économique et touristique doit néanmoins intégrer un certain nombre de risques. En matière d'adaptation au changement climatique. Le territoire est fortement exposé au risque d'inondation, par submersion marine dans les zones littorales basses d'une part et par débordement des cours d'eau dans les vallées de la Somme, de la Canche et de l'Authie d'autre part. Le long de la côte picarde est sensible au phénomène de retrait-gonflement des argiles, qui déstabilise le bâti à la suite de périodes de sécheresse. Le risque d'érosion est particulièrement fort dans le Saint-Polois et le Montreuillois : le risque érosif naît de la tendance des sols, qui présentent une texture particulière, à s'imperméabiliser sous l'action de la pluie. Les enjeux de préservation de la biodiversité remarquable sont élevés en raison de l'importance des milieux naturels et des pressions qui s'y exercent.



Créer les conditions d'une montée en qualification de la population, en lien avec les nouveaux gisements d'emploi et les différentes formes d'innovation est un enjeu essentiel pour optimiser les potentialités du territoire. Au cours des 30 dernières années, les territoires de l'espace de concertation ont vu leur orientation économique se transformer.

La zone d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu apparaît davantage spécialisée que dans les années 80 avec une

sur-représentation des activités de fabrication et une croissance importante des emplois conception recherche. La zone d'emploi d'Abbeville apparaît aujourd'hui davantage tournée vers l'économie présente tout en conservant une activité agricole importante alors que le Montreuillois, toujours spécialisé sur l'économie présente et l'agriculture a connu une forte croissance des emplois conception-recherche. Si la zone d'emploi de Berck-Montreuil, enregistrant une part importante d'employés, a connu une relative augmentation de l'emploi total sur la période récente, la Vallée de la Bresle-Vimeu, territoire à dominante productive, a vu un recul de l'emploi salarié et de la part des ouvriers dans la population active.

La réduction des inégalités de formation reste un enjeu important pour le territoire, la part de la population âgée de plus de 20 ans ayant au moins le baccalauréat est inférieure à un tiers pour 5 intercommunalités de l'espace de concertation : la CC du canton d'Aumale, la CC du Vimeu, la CC de Bresle Maritime, la CA de la Baie de Somme et la CC des 7 Vallées.



Pour suivre l'actualité du SRADDET
et participer à notre Grand Dessein,
rendez-vous sur
legranddessein.fr



Région Hauts-de-France
151 avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX
Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales
Service Observation et Prospective
Service SIG et Appui à la Connaissance

Pour nous contacter :
concertation-SRADDET@hautsdefrance.fr